



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8405^e séance

Lundi 19 novembre 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M. Ma Zhaoxu (Chine)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Côte d'Ivoire	M. Adom
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nikolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

M. Mladenov participe à la présente séance par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Ces derniers jours, nous avons été témoins d'une nouvelle escalade dangereuse de la violence à Gaza, qui a risqué de déclencher un conflit armé aux conséquences catastrophiques pour 2 millions de Palestiniens appauvris – des personnes qui vivent sous le contrôle du Hamas et qui ont enduré trois guerres et des bouclages israéliens paralysants. Le Secrétaire général a prévenu qu'une nouvelle guerre à Gaza provoquerait une autre tragédie insupportable et a exhorté toutes les parties à exercer la plus grande retenue. Mon équipe et moi-même avons travaillé en étroite coordination avec l'Égypte et toutes les parties concernées pour assurer un retour aux dispositions du cessez-le-feu de 2014. Heureusement, un rétablissement précaire du calme a maintenant été réalisé. Nous devons tous œuvrer pour que ce calme soit maintenu.

La période du 11 au 13 novembre a été marquée par l'un des échanges de tirs les plus violents depuis le conflit de 2014 à Gaza. L'escalade a été déclenchée par une opération des Forces de défense israéliennes (FDI) à l'intérieur de la bande de Gaza pendant laquelle un commandant local des Brigades Ezzeddine el-Qassam du Hamas et six autres Palestiniens ont été tués. Un officier des Forces de défense israéliennes a également été tué et un autre a été blessé au cours d'un incident. Pendant les deux jours suivants, les militants à Gaza ont tiré quelque 450 roquettes et obus de mortier vers Israël, notamment contre les localités d'Ashkelon, de Sdéro et de Netivot, tuant un civil palestinien et blessant grièvement

un civil israélien. Un soldat des FDI a également été grièvement blessé par la frappe ciblée d'un missile guidé antichar contre un autobus transportant du personnel militaire à Kfar Aza. Les Forces ont riposté au moyen d'une série de frappes aériennes contre 160 cibles de militants, y compris une chaîne de télévision affiliée au Hamas et un hôtel, causant la mort de sept Palestiniens, dont au moins quatre identifiés par l'armée israélienne comme étant des membres de groupes armés.

La fragilité de la situation souligne la nécessité pressante de modifier fondamentalement la dynamique sur le terrain, qui porte sur les questions politiques sous-jacentes. Deux millions de Palestiniens à Gaza ne peuvent pas être tenus en otage par la démagogie politique et la surenchère. Leur vie compte et ils méritent un vrai leadership qui traite les vrais problèmes à Gaza.

Cette dernière flambée de violence s'est produite au moment où l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires intensifiaient leurs efforts pour atténuer les crises humanitaire et économique de plus en plus graves que connaît Gaza, et surtout pour fournir un espace aux efforts menés actuellement par l'Égypte, afin de faire avancer la réconciliation entre les Palestiniens. Cela est essentiel pour mettre un terme à l'occupation et régler le conflit politique plus large.

Des progrès notables ont déjà été réalisés sur la mise en œuvre de l'ensemble d'interventions urgentes entérinées par le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens à sa réunion de septembre, tenue à New York. En octobre, l'ONU a commencé à importer du combustible financé par les donateurs et à en contrôler la livraison à la centrale électrique de Gaza. Cela a abouti au plus grand approvisionnement en électricité depuis mars 2017, pendant au moins 11 heures par jour. Je réaffirme la sincère gratitude de l'ONU au Gouvernement de l'État du Qatar pour son financement généreux à cet égard.

Les résultats ont été immédiats. L'approvisionnement en eau a augmenté, le risque de débordement des égouts a diminué, les hôpitaux dépendent moins de groupes électrogènes précaires, l'éclairage des rues fonctionne de nouveau, les enfants peuvent étudier et jouer et les familles ont plus d'argent disponible pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Néanmoins, ces améliorations sont provisoires. Elles apportent un soulagement indispensable, mais ne peuvent guère inverser les problèmes structurels de

longue date qui touchent Gaza, mus par des années de bouclages paralysants et de contrôle du Hamas.

La mise en œuvre des autres interventions humanitaires d'urgence à Gaza doit également s'accélérer. Mon équipe et moi-même continuerons de dialoguer avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et les partenaires sur le terrain pour appuyer plusieurs initiatives. Celles-ci comprennent la recherche d'une solution durable aux problèmes d'électricité et de santé à Gaza, l'augmentation de l'approvisionnement en eau potable et en fournitures médicales, et le traitement des eaux usées. Cela doit se produire en même temps que des efforts concertés pour sauver l'économie au moyen d'un dispositif de travail contre rémunération et d'autres mesures d'urgence.

Cependant, la communauté internationale ne peut supporter à elle seule le fardeau de la recherche de solutions aux problèmes de Gaza. La responsabilité principale incombe aux parties elles-mêmes. Le temps presse pour la réconciliation intrapalestinienne. J'exhorte toutes les parties palestiniennes à ne pas perdre de temps, à s'engager avec sérieux et à réaliser des progrès visibles au cours des six prochains mois. Cela est dans l'intérêt du peuple palestinien. C'est dans l'intérêt de la paix. Le succès des efforts internationaux à Gaza dépend de la volonté des parties de surmonter les obstacles inévitables, de résister aux conséquences politiques internes et de rester attachées au processus de réconciliation à long terme. Si l'une quelconque des parties échoue, toutes les parties échoueront.

Le Hamas et les groupes militants doivent cesser toutes les provocations et attaques. Israël doit améliorer sensiblement la circulation et le passage de biens et de personnes à destination et en provenance de Gaza en tant qu'étape vers la levée des bouclages, conformément à la résolution 1860 (2009). L'Autorité palestinienne doit renforcer son engagement à Gaza, qui fait partie intégrante du territoire palestinien.

Au cours d'incidents antérieurs, avant la dernière escalade du 26 et 27 octobre, 34 roquettes ont été tirées les par le Jihad islamique palestinien vers Israël. En réaction, les FDI ont ciblé 95 sites militaires du Hamas et du Jihad islamique palestinien dans l'ensemble de la bande de Gaza. Un hôpital proche de l'une des cibles a été endommagé, de même que plusieurs logements dans la ville de Gaza. Le 28 octobre, les FDI ont frappé et tué trois enfants palestiniens âgés de 13 à 15 ans dans le sud de la bande de Gaza, lesquels, d'après elles, plaçaient des engins explosifs improvisés à la clôture de sécurité, une

affirmation réfutée par le Centre palestinien des droits de l'homme. Le lendemain, quelque 3 000 personnes ont manifesté et un Palestinien a été tué et 15 autres blessés par des tirs à balles réelles des FDI.

Je reste très préoccupé par l'utilisation persistante par Israël de tirs à balles réelles contre les manifestants. J'engage les autorités à exercer la plus grande retenue et à s'abstenir d'utiliser une force meurtrière, sauf en dernier recours. J'exhorte aussi le Hamas et d'autres militants palestiniens à mettre fin aux tirs sans discernement de roquettes vers le sud d'Israël et à cesser tous les actes de violence près de la clôture, y compris les tentatives d'ouvrir des brèches.

Au cours de la période considérée, les forces de sécurité israéliennes ont tué 31 Palestiniens à Gaza, dont quatre enfants. Un soldat des FDI a été tué durant l'opération du 11 novembre. Dans l'intervalle, en Cisjordanie occupée, les forces de sécurité israéliennes ont tué quatre Palestiniens. Le 22 octobre, les forces de sécurité israéliennes ont tué un Palestinien par balles à Hébron, après qu'il aurait poignardé et blessé un soldat israélien. Trois autres tentatives contre des civils israéliens ou des membres des forces de sécurité israéliennes ont été signalées près des colonies de Qiryat Arba' et de Kefar Adummim les 5 et 6 novembre, ainsi qu'à Jérusalem le 14 novembre. Le 24 octobre, un Palestinien de 21 ans a été tué par balles par les FDI au cours d'affrontements ayant fait suite à une perquisition des FDI à la recherche d'armes près de Toubas, dans le nord de la Cisjordanie. Le 26 octobre, sur fond d'affrontements entre colons israéliens et Palestiniens près de Ramallah, les forces de sécurité israéliennes ont tué par balle un Palestinien de 33 ans et blessé neuf autres personnes; un autre Palestinien de 28 ans est mort des suites de ses blessures en novembre.

Les implantations israéliennes continuent de progresser, érodant ainsi la viabilité d'un futur État palestinien d'un seul tenant. Je réitère que les activités de peuplement sont illégales au regard du droit international, qu'elles représentent un obstacle à la paix et qu'elles doivent cesser immédiatement. Le 5 novembre, les autorités israéliennes ont présenté deux plans, soit 264 logements au total, concernant la colonie de Ramot, à Jérusalem-Est. Les démolitions et confiscations de structures appartenant à des Palestiniens se poursuivent également, et 31 structures au total ont été démolies ou saisies par les autorités, au motif qu'elles n'avaient pas de permis de construire, dont l'obtention est presque impossible pour les Palestiniens en zone C et

à Jérusalem-Est, qui sont toutes deux contrôlées par Israël. En conséquence, quelque 25 personnes ont été déplacées et, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les moyens de subsistance de 200 autres ont été affectés.

Entre-temps, le 4 novembre, les autorités israéliennes ont informé la Haute Cour de justice de leur décision de démolir un avant-poste de colonie comptant une douzaine de familles israéliennes, qui avait été établi illégalement ces derniers mois sur une base militaire abandonnée dans la vallée du Jourdain. Je me félicite que les autorités israéliennes aient annoncé, le 21 octobre, qu'elles repoussaient la démolition de Khan el-Ahmar/Abou el-Hélou et je renouvelle l'appel lancé par la communauté internationale pour que les plans de démolition de cette communauté, et de toutes les autres communautés confrontées à des pressions analogues, soient annulés.

Les 28 et 29 octobre, le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine a tenu sa trentième session à Ramallah. Dans sa déclaration finale, le Conseil central a réaffirmé les récentes décisions, d'une part, de suspendre sa reconnaissance de l'État d'Israël tant que ce dernier n'aurait pas reconnu l'État de Palestine, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et, d'autre part, de mettre fin à la coordination en matière de sécurité sous toutes ses formes, et de cesser toutes relations économiques avec Israël. Un comité de suivi présidé par le Président Mahmoud Abbas a été mis en place pour examiner la question de la mise en œuvre de ces décisions.

La situation au Liban sera examinée par le Conseil cette semaine. À cette heure, les acteurs politiques n'ont pas encore trouvé d'accord sur un gouvernement d'unité nationale. Ce retard entrave la capacité du Liban de s'atteler à des questions essentielles pour sa stabilité, notamment l'économie. Nous encourageons une nouvelle fois toutes les parties prenantes à faire passer les intérêts nationaux en premier et à parvenir rapidement à un accord qui préserve la stabilité du Liban et sa capacité d'honorer ses engagements internationaux.

Pour terminer, je voudrais aborder deux points importants.

Premièrement, s'agissant de la bande de Gaza, il est impératif que toutes les parties prenantes s'attachent à enrayer la détérioration de la situation et saisissent l'occasion qui se présente actuellement pour faire avancer les interventions humanitaires et économiques

urgentes, conformément aux conclusions du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens. Je tiens également à insister de nouveau sur l'importance d'un appui soutenu à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et à remercier l'État du Koweït d'avoir procédé au versement rapide de sa contribution de 42 millions de dollars à l'Office.

Les factions palestiniennes doivent saisir l'occasion et participer sérieusement aux efforts menés par l'Égypte pour ramener Gaza sous le contrôle du Gouvernement palestinien légitime. Au sein de la communauté internationale, nous devons faire tout notre possible pour appuyer ces efforts. Israël doit par ailleurs reconnaître que Gaza est sur le point d'exploser et, pour empêcher une telle explosion, la population doit également constater une normalisation de son quotidien, ce pour quoi il faut assouplir et, en définitive, lever les bouclages.

Nous ne pouvons pas rester les bras croisés et laisser la division entre la Cisjordanie et Gaza se creuser davantage. Le peuple palestinien exige que ses dirigeants réunissent enfin Gaza et la Cisjordanie et fassent progresser l'objectif consistant à mettre fin pacifiquement à l'occupation israélienne et à créer un État palestinien viable, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU. C'est ce que la population désire, et c'est ce qu'elle mérite.

Deuxièmement, en ce qui concerne les efforts de paix au sens large, il est essentiel que nous empêchions les fondations qui doivent sous-tendre un accord futur, quel qu'il soit, de s'effriter davantage. Nous devons continuer de nous opposer sans relâche à l'enracinement de l'occupation militaire et à l'érosion du consensus international sur les questions relatives au statut final. Ensemble, nous devons œuvrer, avec détermination et vigilance, à instaurer un climat propice à la reprise de négociations propres à mettre fin au conflit israélo-palestinien, conformément aux recommandations du rapport de 2016 du Quatuor pour le Moyen-Orient (S/2016/595, annexe). L'ONU demeure fermement résolue à faire avancer tous les efforts visant une paix israélo-palestinienne juste et durable, fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé. Les informations qu'il présente sur le conflit israélo-palestinien sont toujours détaillées et très réfléchies. Cela étant, comme nous l'avons déjà souligné, de par leur mandat, les exposés de M. Mladenov recensent de manière très incomplète les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Tant que le Conseil continue de se focaliser sur le conflit entre Israël et les Palestiniens, il en ignore d'autres, très graves, au Moyen-Orient.

L'un de ces conflits est arrivé ces derniers mois jusqu'aux portes de l'Europe et des États-Unis – donnant une nouvelle preuve de l'intensification des activités terroristes que mène au niveau international le régime iranien. Les assassinats d'opposants politiques iraniens sont une tradition aussi ancienne que la République islamique elle-même. Alors même que des diplomates américains étaient encore gardés en otage par des révolutionnaires islamiques à l'Ambassade des États-Unis à Téhéran, des agents et supplétifs iraniens lançaient une campagne de meurtres politiques en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Le comportement malveillant de l'Iran n'est pas dirigé contre un seul pays; il nous vise tous. Cela n'a jamais été aussi clair que ces derniers mois, au cours desquels de nombreux pays européens ont dénoncé publiquement les tentatives iraniennes d'assassiner des dissidents sur leur propre sol. Depuis le dernier exposé de M. Mladenov (voir S/PV.8375), les autorités danoises ont révélé, le 30 octobre, que les services de renseignement iraniens avaient ourdi un complot visant à assassiner trois dissidents iraniens exilés sur le sol danois. Le Gouvernement danois a arrêté un assassin du régime iranien en Norvège le 21 octobre. Les autorités danoises sont scandalisées, et à juste titre. Ce complot iranien constituait une violation tellement flagrante de la souveraineté du Danemark qu'un homme politique danois l'a comparé à la tentative d'empoisonnement, sur le sol britannique, des Skripal par la Russie cette année.

Mais le Danemark n'est pas le seul pays à avoir été visé par le régime. Les allégations danoises sont intervenues quelques jours à peine après que le Gouvernement français a accusé les services de renseignement iraniens d'avoir préparé un attentat à la bombe contre un rassemblement de l'opposition iranienne à Paris en juin. En lien avec ce complot,

un couple belge d'origine iranienne a été arrêté, ainsi qu'un diplomate iranien de haut rang en Autriche. Le diplomate a fourni au mari et à la femme les instructions et les explosifs nécessaires pour faire exploser sur le lieu du rassemblement de la résistance iranienne, auquel devaient participer des citoyens américains. Ils ont été arrêtés tous les trois. Bien entendu, tout cela s'inscrit dans le sillage de l'attaque commanditée par l'Iran qui a visé le Consulat des États-Unis à Bassorah, après des mois de violations de la souveraineté nationale iraquienne par le régime iranien.

Ces tentatives d'assassiner sur le sol étranger ses opposants politiques témoignent de la véritable nature du régime iranien. Ces attaques sont précisément le type de comportement qui a conduit les États-Unis à réimposer des sanctions contre l'Iran le 5 novembre. Il s'agit des sanctions les plus importantes jamais imposées par les États-Unis à l'encontre de l'Iran. Il y a longtemps que notre administration est parvenue à la conclusion qu'il fallait faire beaucoup plus si l'on voulait avoir une chance de pousser le Gouvernement iranien à rejoindre la communauté des nations pacifiques et respectueuses du droit.

Nous avons déjà vu les résultats catastrophiques de la politique d'apaisement. Le Conseil a été créé, à bien des égards, pour contrer cette stratégie diplomatique qui a échoué. Le régime de Téhéran s'est révélé être le même groupe d'assassins violents et prédateurs que dans les années 80. Nos alliés européens en trouvent de plus en plus la preuve sur leur propre territoire. Nous devons unir nos efforts pour mettre fin à ce comportement avant qu'il n'atteigne d'autres innocents dans le monde.

Nous reconnaissons que l'exposé de M. Mladenov sur les événements survenus ce mois-ci au Moyen-Orient aborde effectivement la violence actuelle à Gaza, mais il se trompe lorsqu'il appelle les deux parties à la retenue. Certes, Israël a lancé des frappes aériennes sur des postes militaires, des dépôts d'armes et des moyens de renseignement à Gaza, mais il l'a fait en réponse aux plus de 400 roquettes et mortiers qui ont été tirés sans discrimination sur Israël depuis Gaza. Des quartiers ont été pris pour cible. Un bus a été visé par un missile antichar. Des familles ont été forcées de trouver refuge dans des abris antiaériens pour échapper aux tirs.

Même si les personnes présentes ici acceptent l'excuse du Hamas selon laquelle il a lancé ses missiles en réponse à une opération secrète israélienne, on ne peut ignorer le fait que les militants de Gaza ont ciblé des civils en représailles. Leurs actions n'étaient pas

celles d'une nation en état de légitime défense, mais plutôt celles d'un groupe terroriste trouvant un prétexte pour tuer des civils. On ne peut pas non plus ignorer que le groupe responsable des attaques à la roquette, le Jihad islamique palestinien, est un groupe soutenu par l'Iran. Le Jihad islamique palestinien est un autre substitut terroriste auquel l'Iran fait appel pour attiser la violence et l'instabilité dans la région, et ces faits manquants sont essentiels. Le fait est qu'il n'y a qu'une seule partie qui attaque sans discernement; une partie qui vise des civils; une partie qui terrorise pour atteindre ses objectifs.

Mais je terminerai en convenant avec M. Mladenov sur un point. Les deux parties doivent s'employer à résoudre le conflit au Moyen-Orient. Aucun des deux camps ne pourra obtenir tout ce qu'il veut. Les deux parties doivent faire des compromis, et le compromis ne peut commencer que par une évaluation claire, honnête et complète des faits sur le terrain. Sans cela, ce débat mensuel est voué à échouer à atteindre son objectif, qui est d'aider à instaurer la paix.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, pour l'exposé douloureux qu'il a fait et qui fait écho à ce que beaucoup d'entre nous avons répété à maintes reprises dans cette salle, à savoir que la situation dans la bande de Gaza menace de basculer dans un nouveau conflit destructeur.

Il existe un consensus international sur la nécessité de renforcer le multilatéralisme et le rôle de l'ONU, tout en réaffirmant son rôle dans la prévention d'une troisième guerre mondiale, en particulier à la lumière des énormes pertes en vies humaines et en biens enregistrées au cours des deux premières. Nous renouvelons notre engagement à appuyer les mécanismes multilatéraux face aux pressions dont ils ont récemment fait l'objet. Nous appuyons la déclaration du Secrétaire général selon laquelle le Conseil de sécurité a traité le processus de paix au Moyen-Orient d'une manière qui a contribué à diminuer la confiance de la population dans la capacité de la communauté internationale à trouver des solutions. Cela est d'autant plus vrai que la Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité l'autorité et la responsabilité de faire face à de telles crises, ce qui a permis à Israël, Puissance occupante, de continuer à violer le droit international et à ignorer impunément les résolutions du Conseil.

Conjointement avec la Bolivie, nous avons présenté mardi dernier une demande de convocation d'une réunion sur le point de l'ordre du jour « Questions diverses », compte tenu de la situation sur le terrain et de son escalade dangereuse, d'une intensité égale à celle des événements du conflit de 2014, lorsque les forces spéciales israéliennes ont avancé de trois kilomètres dans la bande de Gaza. Il s'agit là d'une violation flagrante qui témoigne d'un mépris total pour la sécurité des civils en vue de commettre un crime en violation du droit international et du droit international humanitaire. L'incursion a provoqué la mort de 14 personnes. Israël ne s'est pas arrêté là. Après avoir entamé un nouveau cycle de violence dimanche, Israël a procédé à des frappes aériennes de grande ampleur pendant deux jours entiers contre diverses zones de la bande de Gaza, faisant des morts parmi les civils palestiniens non armés et endommageant des infrastructures civiles.

L'approche israélienne est connue de tous. Les attaques israéliennes contre les civils dans la bande de Gaza n'ont pas commencé dimanche et ne prendront pas fin mardi, mais, malheureusement, elles s'intensifient de toute évidence. Depuis le mois de mars, les forces d'occupation israéliennes ont continué de recourir à une force excessive, disproportionnée et arbitraire pour tirer à balles réelles sur des manifestants civils. Depuis le début de la Grande Marche du retour, 228 personnes ont été tuées, dont 41 enfants, et plus de 24 000 ont été blessées, dont beaucoup souffrent d'invalidité permanente. Les actes d'Israël constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

À cet égard, nous rappelons que nous condamnons quiconque prend pour cible des civils innocents, en tout temps et en tout lieu. Nous tenons Israël, Puissance occupante, pleinement responsable des actes de violence qu'il a commis et de l'escalade du conflit qu'il a entraînée. Nous demandons au Conseil de sécurité de mettre en œuvre ses résolutions pertinentes relatives à la protection des civils palestiniens, en particulier les résolutions 605 (1987) et 904 (1994), qui stipulent que la quatrième Convention de Genève s'applique au Territoire palestinien occupé. Israël n'aurait pas continué d'agir de la sorte – comme nous avons vu ces derniers jours avec ses actes de provocation contre le peuple palestinien – si le Conseil de sécurité s'était montré ferme et s'était uni contre de tels actes.

Une fois de plus, nous réaffirmons qu'il importe que le Conseil joue un rôle complémentaire aux efforts de l'ONU menés par M. Mladenov. Nous apprécions au plus haut point son rôle et celui de l'Égypte pour mettre fin à ces actes d'agression. Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits et conduiront à un cessez-le-feu durable et à la protection des civils dans la bande de Gaza.

Il est regrettable que non seulement la situation dangereuse en matière de sécurité à laquelle sont exposés les civils dans la bande de Gaza mette en péril leur sûreté et leur sécurité, mais aussi que le blocus imposé à la bande de Gaza, qui entre dans sa onzième année, y ait conduit à la détérioration de la situation humanitaire, économique, sécuritaire et politique. Comme l'indiquent clairement les avertissements de M. Nickolay Mladenov, la situation à Gaza est explosive. La moitié de la population dans la bande de Gaza vit au dessous du seuil de pauvreté. C'est pourquoi il appelle la communauté internationale à prendre des mesures décisives pour remédier à cette détérioration de la situation. Israël est juridiquement et matériellement responsable des crimes qu'il commet. Nous appelons Israël à lever le blocus injuste imposé à la bande de Gaza, qui a conduit à cette détérioration dangereuse et sans précédent de la situation humanitaire et des conditions de vie des civils palestiniens. Nous appelons la communauté internationale et les organisations internationales à faire pression sur Israël pour qu'il lève le blocus de la bande de Gaza et ouvre les points de passage qui sont sous son contrôle.

Israël poursuit malheureusement ses violations contre les sites religieux de Jérusalem-Est. Chaque jour, il organise deux rondes au cours desquelles des soldats israéliens lourdement armés protègent les colons juifs qui s'introduisent par effraction dans les cours de la mosquée Al-Aqsa pour y pratiquer des rites religieux. Par ailleurs, le 25 octobre, les forces israéliennes ont violemment frappé et arrêté des prêtres coptes à l'entrée de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem-Est. Nous rejetons et condamnons une fois de plus toute violation des Lieux saints par Israël, en particulier ses tentatives de modifier le statut historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa ou de la morceler dans l'espace et dans le temps, et de restreindre la liberté des musulmans de prier dans ce lieu.

Mercredi, l'État du Koweït a fait un don de 42 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine

dans le Proche-Orient (UNWRA), représenté par M. Peter Mulrean à New York. L'État du Koweït a fourni à l'UNWRA un montant total de 50 millions de dollars d'aide cette année afin qu'il puisse fournir des services de base dans ses zones d'opérations, dans le but d'alléger les souffrances humanitaires et économiques du peuple palestinien. Cela permettra de garantir la dignité de quelque 5,3 millions de réfugiés palestiniens et d'aider plus de 500 000 étudiants réfugiés palestiniens.

Pour terminer, nous soulignons notre position ferme de principe pour parvenir à une solution juste et globale de la question palestinienne, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, au principe « terre contre paix », à la Feuille de route du Quatuor et à l'Initiative de paix arabe adoptée par tous les États arabes au Sommet de Beyrouth en 2002. Cette solution est fondée sur le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens occupés jusqu'aux frontières du 4 juin 1967 et sur le règlement de toutes les questions relatives au statut final.

Les dirigeants, le Gouvernement et le peuple de l'État du Koweït appuient pleinement le peuple palestinien. Nous rendons hommage à leur détermination et appuyons leur lutte légitime contre l'occupation israélienne pour acquérir tous leurs droits politiques légitimes, y compris le droit à l'autodétermination, et pour établir leur État indépendant sur leur territoire avec Jérusalem-Est comme capitale.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Nickolay Mladenov de son exposé instructif et de ses efforts inlassables ainsi que ceux de son équipe, qui travaillent parfois dans des circonstances très difficiles.

Aujourd'hui, j'aborderai trois points : premièrement, la situation à Gaza; deuxièmement, l'évolution de la situation en Cisjordanie; et troisièmement, les prochaines étapes.

Premièrement, en ce qui concerne Gaza, nous sommes profondément préoccupés par la flambée de violence dont nous avons été témoins au début de la semaine dernière. Nous saluons les efforts de l'ONU, de l'Égypte et d'autres qui ont abouti à un accord pour rétablir le calme. Il appartient maintenant aux parties de préserver ce retour au calme relatif. Toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue. Elles doivent s'abstenir de toute action susceptible de provoquer une escalade, de mettre en danger la vie des civils et de compromettre les efforts déployés

récemment pour réduire les tensions et parvenir à une trêve durable. Nous réaffirmons que toutes les parties doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international. Nous condamnons les tirs aveugles de roquettes. Nous réaffirmons qu'Israël doit veiller à ce que toutes ses ripostes soient proportionnées et dictées par la nécessité en tout temps, conformément à ses obligations en vertu du droit international.

Il a été dit à maintes reprises que l'escalade récente ne peut être considérée isolément. Elle nous rappelle qu'une solution durable pour Gaza est indispensable, comme M. Mladenov vient également de le dire. La situation humanitaire et économique doit être améliorée. À cet égard, l'ouverture des points de passage et l'assouplissement des restrictions à la circulation des biens et des personnes à l'entrée et à la sortie de Gaza sont également nécessaires, tout comme la prise en compte des préoccupations légitimes d'Israël concernant sa sécurité. Nous continuons d'exprimer notre plein appui aux efforts déployés par l'ONU et M. Nickolay Mladenov pour améliorer la situation à Gaza. Nous nous félicitons aussi de l'amélioration récente de l'approvisionnement en électricité.

Le Royaume des Pays-Bas reste déterminé à apporter sa contribution. Je voudrais en donner trois exemples : premièrement, le versement d'un montant supplémentaire de 6 millions d'euros à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour cette année; deuxièmement, la poursuite de notre investissement dans le projet « Gas for Gaza » (Du gaz pour Gaza); et troisièmement, la tenue de nos réunions trilatérales sur l'eau, l'énergie et les points de passage. Une solution durable passe également par la nécessaire réconciliation intrapalestinienne, qui doit aboutir au retour de l'Autorité palestinienne à Gaza.

Mon deuxième point concerne l'évolution de la situation en Cisjordanie. La montée des tensions et la multiplication des incidents violents en Cisjordanie, qui entraînent des pertes en vies humaines des deux côtés, sont très préoccupantes. La suspension de la démolition de la communauté de Khan el-Ahmar est une évolution positive. Toutefois, le plan de démolition doit être définitivement abandonné pour qu'il ne constitue plus une menace pour une solution à deux États. À cet égard également, nous sommes très préoccupés par l'annonce de nouvelles colonies à Jérusalem-Est et à Hébron. Nous réaffirmons que les colonies de peuplement sont

illégalles au regard du droit international et constituent une violation de la résolution 2334 (2016).

Cela m'amène à mon troisième point sur les prochaines étapes. La situation actuelle nous rappelle douloureusement l'absence de progrès dans le processus de paix. Pourtant, l'objectif que nous partageons tous est de mettre un terme au conflit. Des mesures positives sont maintenant nécessaires pour que les parties retournent à la table des négociations et relancent un véritable processus de paix conduisant à une solution de deux États, sur la base des paramètres bien connus. C'est le seul moyen de parvenir à une solution durable qui réponde aux aspirations des deux parties.

M. Delattre (France) : Je souhaite tout d'abord remercier M. Nickolay Mladenov pour sa présentation et son engagement quotidien, et lui renouveler ici le soutien de la France.

Chaque jour qui passe conforte un constat que nous déplorons régulièrement devant le Conseil : le faux statu quo dont nous sommes témoins recouvre en réalité une dégradation quotidienne de la situation, qui peut dégénérer à tout moment en crise ouverte, comme nous l'avons une fois de plus constaté au cours des derniers jours à Gaza. J'insisterai plus particulièrement aujourd'hui sur Gaza précisément, qui est une nouvelle fois au bord du gouffre, en soulignant trois éléments principaux.

Le premier, c'est qu'entre le 11 et le 13 novembre, la bande de Gaza a été sur le point de basculer dans un nouveau conflit meurtrier comme ce territoire en a connu trois au cours de la dernière décennie. Compte tenu des conséquences potentielles d'un nouveau conflit pour les populations concernées, nous joignons notre voix à celle du Secrétaire général pour appeler l'ensemble des parties au calme et à la retenue. Nous soulignons aussi la nécessité, dans un contexte particulièrement tendu, d'éviter toute initiative et toute action susceptible de provoquer une escalade.

Près de 500 roquettes ont été tirées en direction du territoire israélien en moins de 24 heures, entre le 12 et le 13 novembre. Plusieurs victimes sont à déplorer. L'intensité de ces tirs est sans précédent, même au cours du conflit de 2014. Nous avons condamné avec la plus grande fermeté ces tirs du Hamas et d'autres groupes armés sur le territoire israélien.

Le retour au calme que nous constatons depuis près d'une semaine doit désormais être inscrit dans la durée, sur la base des arrangements de sécurité de

2014, pour éviter un nouveau cycle de violences dont les populations civiles seraient encore les premières victimes. Nous saluons à cet égard les efforts de l'Égypte et du Coordonnateur spécial des Nations Unies. La retenue observée depuis le 13 novembre mérite d'être relevée; elle doit être préservée, quelle qu'en soit pour chacun le coût politique.

Deuxième élément, ce dernier pic de tension, le troisième depuis l'été et le plus grave, s'inscrit dans un contexte d'effondrement humanitaire et d'impasse politique dans la bande de Gaza. Depuis plus de six mois, les violences se succèdent à Gaza, sur fond de crise humanitaire d'une gravité sans précédent. Le bilan des manifestations qui se sont succédé et se poursuivent le long de la barrière de séparation est terrible : 170 Palestiniens tués et près de 6 000 blessés par balles depuis le 30 mars, dans le cadre de rassemblements nourris par le désespoir de la population. La France a condamné un usage disproportionné et indiscriminé de la force et appelé Israël à respecter le droit des Palestiniens à manifester pacifiquement, ainsi que ses obligations de protection des civils dans le cadre du droit international humanitaire. Nous avons également dénoncé l'instrumentalisation des manifestations par le Hamas et d'autres groupes armés.

Pour redonner espoir dans l'immédiat à la population de Gaza, nous devons d'abord répondre à l'urgence humanitaire. Les efforts du Coordonnateur spécial et de l'ensemble des agences des Nations Unies visant à une amélioration rapide de la situation humanitaire contribuent de manière significative à cette réponse. Tous les acteurs doivent coordonner leurs efforts en ce sens. À terme, seule une levée du blocus, assortie des garanties de sécurité requises pour Israël, permettra de répondre aux besoins de la population.

Enfin, il ne saurait y avoir de réponse durable à la crise que connaît Gaza sans accord de réconciliation, qui devra permettre à l'Autorité palestinienne de retrouver l'ensemble de ses prérogatives dans ce territoire. Nous soutenons cet objectif dans le cadre des efforts engagés par l'Égypte et le Coordonnateur spécial. Nous appelons l'ensemble des parties à reprendre le dialogue pour relancer le processus de réconciliation inter-palestinien, dans le prolongement de l'accord conclu au Caire il y a un an.

Rappelons-nous aussi que Gaza n'est pas un territoire hors sol et ne saurait être dissocié de la question palestinienne dans son ensemble. Il n'y aura pas de paix durable dans la région sans accord entre Israël et la

Palestine, pas d'accord israélo-palestinien viable sans État palestinien, et pas d'État palestinien sans accord permettant l'unité entre Gaza et la Cisjordanie sous l'égide des autorités palestiniennes légitimes.

Face à la situation qui prévaut à Gaza depuis mars dernier, le Conseil de sécurité n'a jamais été en mesure de parler d'une seule voix. Ce silence assourdissant est chaque jour plus incompréhensible pour les populations de la région, comme pour le monde qui nous regarde.

Je souhaiterais, pour finir, élargir mon propos à la question palestinienne dans son ensemble. Vingt-cinq ans après la signature des Accords d'Oslo, 30 ans après la Déclaration d'Alger, nous sommes proches du point de non-retour. La promesse des deux États menace en effet de se dissiper sous nos yeux, comme un mirage dans le désert; elle recule sur le terrain, sous l'effet de la colonisation et de la fragmentation politique et territoriale des Palestiniens; elle s'évanouit aussi dans les esprits, en l'absence d'horizon politique. Génération après génération, le désespoir et le fatalisme gagnent les Palestiniens et les Israéliens, qui vivent dans deux univers parallèles et ne se parlent plus. Dès lors, la dynamique ne peut être que négative.

Et pourtant, il faut le marteler, il n'y pas d'alternative viable et réaliste à la solution des deux États. La réalité territoriale unique, qui prend forme sous nos yeux, signifierait à terme, pour les Palestiniens, renoncer à leurs aspirations nationales; et pour les Israéliens, abandonner leur projet démocratique. Il est donc indispensable de combler le vide politique actuel. Mais je souhaite rappeler à nos amis américains, comme l'a dit à plusieurs reprises le Président de la République au Président Trump, qu'un plan de paix qui méconnaîtrait les paramètres internationalement agréés, notamment s'agissant de Jérusalem, se condamnerait à l'échec. Ces paramètres ne sont pas des options ou un menu dans lequel nous aurions à choisir, ils sont le socle indispensable de tout plan de paix, de toute négociation à venir. S'affranchir de ces paramètres, en ce qui concerne notamment Jérusalem, c'est prendre le risque de transformer un conflit de nature territoriale et politique en conflit identitaire et religieux, ce qui rendrait impossible tout compromis et ouvrirait un espace dans lequel chercheraient à s'engouffrer tous les groupes radicaux de la région.

Qu'il me soit permis de revenir sur ces paramètres. Deux États vivant en paix et en sécurité, le long de frontières sûres et reconnues, tracées sur la base des lignes de 1967 avec d'éventuels échanges de

territoires agréés par les parties. À cet égard, la décision de suspendre la démolition du village bédouin de Khan al-Ahmar, annoncée le mois dernier est un premier pas, mais demeure provisoire et révoquant à tout moment. Nous demandons donc aux autorités israéliennes d'y renoncer définitivement. Khan al-Ahmar se situe dans une zone essentielle à la viabilité de la solution des deux États.

Jérusalem comme future capitale de ces deux États. Près de 600 unités de logement dans des colonies de Jérusalem-Est, Ramat Shlomo et Ramot, ont été approuvées au début du mois. Ces avancées viennent fragiliser un peu plus encore le projet d'un État palestinien viable, souverain et d'un seul tenant, avec Jérusalem pour capitale. Avec près de 5 800 approbations, l'année 2018 est proche du record de 2012 en matière de colonisation à Jérusalem-Est.

Une solution juste et réaliste pour les réfugiés palestiniens. Dans l'attente d'une solution négociée, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient joue un rôle essentiel, qu'il est crucial de préserver. L'objectif doit donc être de pérenniser la mobilisation exemplaire de la communauté internationale à la suite de la décision de suspension de la contribution américaine à l'agence.

La France est l'amie des Israéliens comme des Palestiniens. Elle n'a d'autre intérêt que la paix dans la région et la possibilité pour les populations concernées de vivre en sécurité et dans la dignité. Les événements survenus il y a une semaine doivent sonner comme un avertissement : à Gaza comme ailleurs, les mêmes causes finissent toujours par produire les mêmes effets; si nous ne traitons pas ces causes, nous ne parviendrons pas indéfiniment à éviter un nouveau conflit. Nous avons donc la responsabilité collective, au sein du Conseil, d'agir avant qu'il ne soit trop tard. La France continuera à ne ménager aucun effort en ce sens.

Mme Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Il s'agit de l'avant-dernière séance sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, à laquelle participe ma délégation, et je ne peux qu'exprimer la profonde frustration qui est la nôtre parce qu'il n'y a pratiquement eu aucun progrès pour trouver une solution à la situation illégale de l'occupation israélienne à laquelle est soumis le peuple palestinien.

Même si le Conseil de sécurité a adopté plus de 80 résolutions – 86 pour être exact –, dont chacune

exprime avec une certitude sans équivoque que l'État d'Israël et ses alliés sont pleinement attachés à la paix et à la sécurité dans le monde, nous sommes témoins de l'inverse aujourd'hui. Je pense notamment à la résolution 2334 (2016) relative au caractère illégal des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés.

Parmi les exemples de politiques expansionnistes d'Israël, on peut citer les démolitions dans la zone C ou la menace récente de démolition des structures du village de Khan al-Ahmar, situé au cœur de la Cisjordanie, où vivent environ 250 Palestiniens, qui viendront allonger la liste de Palestiniens déplacés de leur foyer, si la décision de suspendre cette démolition ne devient pas permanente. Une fois encore, nous appelons la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à ne reconnaître aucune modification des lignes établies en 1967.

En outre, ces dernières semaines, nous avons constaté qu'Israël a intensifié ses actions militaires violentes contre la population civile palestinienne. La semaine dernière, les bombardements israéliens ont entraîné la mort de sept Palestiniens, dans le cadre d'une opération militaire brutale contre la population de la bande de Gaza, comparable aux attaques de 2014 en raison de son caractère disproportionné et violent. À cet égard, ma délégation condamne dans les termes les plus fermes les tirs de roquettes contre des zones habitées par des civils dans les territoires israéliens. Pour nous, l'emploi de l'artillerie lourde et en général, d'armes de guerre meurtrières contre des zones habitées par des civils qui ne sont pas parties au conflit, est inadmissible.

En période de conflit armé, ce sont les femmes et les enfants qui sont les plus touchés, surtout quand ils ne disposent pas du seul outil intangible qui peut les aider à sortir des situations de violence qui les oppriment, à savoir l'éducation. C'est pour cette raison que la Bolivie a décidé de souscrire à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, un instrument politique qui correspond à notre position fondée sur des principes et reflète notre engagement et notre défense du droit fondamental à l'éducation dont dépendent notre avenir et l'avenir des enfants, notamment ceux qui sont victimes de la guerre.

Dans cet ordre de priorités, nous voudrions exprimer notre optimisme face au cessez-le-feu annoncé par le Gouvernement israélien et les militants du Hamas en ce qui concerne la bande de Gaza. Nous espérons que les efforts de médiation louables entrepris par le Gouvernement égyptien, de concert avec l'Envoyé du

Secrétaire général, aboutiront à la pacification de cette zone en vue de la reprise des négociations, afin de régler définitivement les tensions. Nous ne pouvons pas laisser la machine de guerre des Forces de défense israéliennes continuer à tuer des Palestiniens innocents. Nous appelons au respect du cessez-le-feu entre les parties selon les termes convenus en 2014.

Nous voudrions appeler une fois de plus l'attention du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire catastrophique à Gaza, qui s'est aggravée à la suite des dernières attaques contre la population palestinienne, qui vit depuis près de 12 ans dans le désespoir, sous le blocus israélien. Dans ce contexte, nous sommes profondément préoccupés par la situation des presque 20 000 personnes blessées à Gaza durant la Grande Marche du retour, qui a débuté en mars dernier. À ce jour, ces personnes n'ont pas reçu les soins nécessaires du fait du manque de médicaments et de matériel chirurgical de base dans les hôpitaux et les centres d'urgence de la ville.

Le Gouvernement israélien doit lever le blocus de la bande de Gaza, qui, depuis plus de 11 ans, est soumise à un régime de châtement collectif – privant les Palestiniens d'accès à l'eau et à l'assainissement et restreignant leur droit fondamental à recevoir des soins de santé, leur accès à des emplois décents et leur liberté de circulation–, et à une longue liste de violations dont nous tous dans cette salle sommes témoins mois après mois et année après année.

Comme elle l'a fait à maintes occasions, la Bolivie exige qu'Israël, Puissance occupante, s'abstienne de tels actes et honore pleinement ses obligations et ses responsabilités juridiques en vertu de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, adoptée le 12 août 1949.

Nous renouvelons notre ferme attachement à tous les efforts internationaux visant à trouver une solution pacifique pour mettre fin à l'occupation de la Palestine. À cet égard, nous nous associons aux initiatives telles que la Feuille de route du Quatuor, le mandat de la Conférence de Madrid, l'Initiative de paix arabe et d'autres démarches qui visent à garantir une paix juste et durable afin que les deux peuples puissent vivre à l'intérieur de frontières reconnues et sûres.

Nous réaffirmons notre conviction que la seule solution à long terme pour remédier à l'occupation que subit le peuple palestinien est la solution des deux États, qui permettra enfin de créer un État palestinien libre,

souverain et indépendant à l'intérieur des frontières internationales d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) :
Je tiens en premier lieu à remercier le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé très détaillé et perspicace.

Malheureusement, en dépit de nos appels incessants à une désescalade au Moyen-Orient, aucune avancée n'a été réalisée. Au contraire, l'escalade de la violence survenue la semaine dernière à Gaza et aux alentours a fait des victimes et de nombreux blessés. Après plusieurs semaines d'un calme relatif, nous sommes confrontés à une situation alarmante – une des escalades les plus violentes depuis la dernière guerre à Gaza, en 2014. Près de 470 roquettes ont été tirées en direction du territoire israélien par le Hamas et des factions affiliées au Jihad islamique. Dans le même temps, Israël a procédé à environ 70 frappes aériennes de représailles à l'intérieur de la bande de Gaza.

La Pologne condamne dans les termes les plus énergiques les tirs de roquettes auxquels procèdent le Hamas et d'autres groupes militants depuis la bande de Gaza contre des communautés civiles dans le sud d'Israël. Rien ne saurait justifier, en aucune circonstance, les actes de violence aveugles et délibérés contre des populations civiles. Ils sont inacceptables. Ils doivent s'arrêter et ne jamais se reproduire.

Par ailleurs, Israël doit réagir en adhérant au principe de proportionnalité et en respectant le cadre et les limites du droit international humanitaire. Nous engageons instamment les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte de nature à provoquer une nouvelle escalade. Je saisis également cette occasion pour remercier personnellement l'ONU et le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, ainsi que les autorités égyptiennes, des efforts sans précédent qu'ils ont entrepris pour mettre fin aux dernières hostilités.

Les Israéliens et les Palestiniens ont le droit de vivre dans la paix et la sécurité. La Pologne appuie la solution des deux États, qui répondrait aux aspirations nationales des deux parties au conflit, en réalisant notamment le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à l'indépendance et le droit d'Israël à garantir sa sécurité et à normaliser ses relations avec les pays arabes.

Sur le plan politique, nous devons reconnaître que le processus est presque totalement bloqué, ce qui

influe clairement sur la situation à Gaza, qui n'évolue pas dans un vide. Nous tenons à souligner que la situation humanitaire des 2 millions d'habitants de la bande de Gaza devient de plus en plus désespérée avec chaque jour qui passe. L'accès limité aux services de base, notamment les soins de santé, et les crises chroniques dans les domaines énergétique, de l'eau et de l'assainissement sont la réalité quotidienne sur le terrain. Tous ces problèmes pourraient facilement provoquer une nouvelle escalade des tensions sociales, qui déstabiliserait plus encore la situation dans la région.

Nous devons éliminer durablement les causes profondes et améliorer la situation de la population de Gaza. À cette fin, nous devons faire avancer le processus de réunification de la Cisjordanie et de Gaza sous l'égide d'une autorité palestinienne unique et légitime. C'est pourquoi nous appuyons fermement les efforts que dirige l'Égypte afin de réaliser la réconciliation entre Palestiniens.

La promotion de projets d'infrastructure urgents – proposés par le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens – en vue d'améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité et le système de santé, ainsi que de créer des emplois, pourrait avoir un effet rapide sur le terrain. Nous estimons que les infrastructures restent un élément clef d'une désescalade durable. Il est essentiel d'adopter des mesures pratiques, et nous sommes fermement convaincus qu'en l'absence d'espoir et de perspectives réelles, les habitants de Gaza, en particulier la jeune génération, pourraient adopter une rhétorique incendiaire.

S'agissant des jeunes, je souhaite aborder brièvement la situation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Même si l'Office s'est remis d'un important déficit de financement cette année, il sera confronté au même problème en 2019. Dans l'attente d'un règlement politique durable, la communauté internationale doit faire de son mieux pour garantir la poursuite des activités de l'Office sur une base financière saine.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Coordonnateur spécial, M. Nickolay Mladenov, de son exposé détaillé et objectif, comme toujours, et de son attachement indéfectible à la région.

En premier lieu, nous saluons la décision prise par Israël et le Hamas à Gaza d'observer un cessez-le-feu basé sur les termes de l'accord conclu par les deux parties en 2014. Nous saluons la volonté politique des deux parties, qui a permis de finaliser cette trêve. Nous espérons qu'elle aboutira à un traité de paix concret entre les deux parties afin de prévenir une rechute, qui doit être évitée à tout prix.

Nous saluons sincèrement les efforts que déploient l'Égypte et l'ONU depuis le début de la crise afin d'éloigner Israël et Gaza de l'abîme et de rétablir le calme. Astana apprécie également les mesures prises par la communauté internationale et diverses entités pour garantir un cessez-le-feu. Les mesures de confiance et les mesures diplomatiques et politiques constituent le fondement de notre politique étrangère, et nous exhortons systématiquement nos partenaires à y recourir.

Astana encourage les deux parties et les États Membres qui ont de l'influence sur elles à œuvrer à un règlement en encourageant Israël et la Palestine à se rasseoir à la table des négociations. Ces initiatives doivent viser à définir des principes mutuellement acceptables pour permettre aux deux États de coexister sur la base du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, et en vue de remédier au blocus de la bande de Gaza, qui reste en proie à des pénuries alimentaires graves.

Cependant, nous avons appris avec satisfaction que les livraisons de carburant, sous la supervision de l'Organisation, se poursuivent sans entrave dans la bande de Gaza. Il est également essentiel que les deux parties défendent le cessez-le-feu, exercent la plus grande retenue et ne se laissent aller à aucun acte d'hostilité ou de provocation, et ce en dialoguant avec l'ONU, l'Égypte et d'autres pays qui ont de l'influence.

À cette fin, il importe de resserrer les rangs palestiniens pour s'accorder sur un programme politique commun de l'Organisation de libération de la Palestine, étape indispensable à la réalisation de l'aspiration légitime du peuple palestinien à créer un État indépendant. Cela signifie qu'il importe de consolider l'entente entre Palestiniens afin de créer des mécanismes constructifs pour régler les autres questions problématiques, notamment le chômage et la situation humanitaire difficile dans la bande de Gaza.

Le Kazakhstan tient à souligner la responsabilité qui incombe aux deux parties de prévenir une escalade

du conflit et de reprendre les négociations sans conditions préalables. La position de mon pays est très claire et demeure inchangée. Elle est fondée sur le principe de deux États pour deux peuples, garantissant les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien libre, souverain et indépendant dans les frontières internationales de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Dans le même temps, nous comprenons parfaitement les aspirations d'Israël à vivre en sécurité. Ce concept fondamental, comme nous l'avons toujours dit au Conseil, est enraciné dans les droits inaliénables des Palestiniens de disposer de leur État et dans le droit d'Israël à la sécurité et à la reconnaissance.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) :

Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions M. Mladenov de son exposé fort utile.

Le Pérou constate avec une profonde préoccupation que le cycle destructeur entre Israéliens et Palestiniens se poursuit. Les escalades de la violence, comme celle qui a eu lieu il y a une semaine, sont suivies de périodes de calme précaire, dans ce qui constitue un scénario à la fois intenable et déstabilisant pour le Moyen-Orient et pour la communauté internationale. Nous continuons de déplorer de nouvelles victimes, parmi lesquelles beaucoup de mineurs, ainsi que la détérioration des conditions de sécurité pour des millions de Palestiniens et d'Israéliens.

Nous voyons avec préoccupation les graves répercussions de ce cercle vicieux sur les perspectives de reprise d'un processus politique propice à la solution des deux États. Les parties persistent à s'accuser mutuellement et à justifier leurs actions violentes, renforçant la méfiance et favorisant les propos haineux et les extrémismes. Nous devons réitérer notre condamnation de toute attaque contre des civils et reconnaître le droit à la légitime défense, qui doit toujours être exercé dans le respect des principes de proportionnalité, de précaution et de distinction.

Nous soulignons la nécessité urgente d'un compromis entre Israël et le Hamas qui permette un cessez-le-feu à long terme, et saluons les efforts importants déployés à cette fin par l'Envoyé spécial du Secrétaire général et par l'Égypte, entre autres pays ayant une influence dans la région. Nous pensons qu'un tel accord devra servir à améliorer les conditions humanitaires dramatiques à Gaza, sachant que l'escalade de la violence s'accompagne souvent de

mesures de représailles qui font des ravages parmi la population civile.

Nous pensons également qu'il faut que l'Autorité palestinienne reprenne le contrôle effectif de Gaza, afin d'améliorer la situation humanitaire et de jeter les bases d'une reprise du dialogue israélo-palestinien. Nous devons réaffirmer la nécessité de garantir les efforts de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour fournir des services essentiels et, à cet égard, il convient de saluer les contributions importantes apportées récemment par les pays de la région et par l'Union européenne, qui ont permis de réduire pour cette année le déficit financier dont souffre l'Office.

Les perspectives d'une solution politique sont de plus en plus ténues. Le fait que de récents sondages d'opinion indiquent un recul sensible de l'appui des citoyens israéliens et palestiniens à la solution des deux États doit nous alarmer. Les pratiques persistantes et nuisibles telles que la construction de colonies de peuplement, les démolitions d'immeubles et les expulsions dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 sont précisément ce qui sape la solution des deux États et contreviennent aux dispositions établies par le Conseil dans sa résolution 2334 (2016). Ces pratiques illégales doivent cesser.

Nous considérons également qu'il est impératif de rejeter les propos haineux, l'antisémitisme et la discrimination sous toutes ses formes. Dans toute société, la diversité ethnique, culturelle et religieuse doit être considérée comme une valeur et jamais comme une menace. Nous sommes confrontés à un scénario extrêmement instable et incertain, qui exige plus que jamais que les dirigeants des deux camps montrent des signes concrets de retenue, d'attachement à la paix et de respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Ces efforts doivent nécessairement être appuyés par la communauté internationale. Le Conseil de sécurité, conformément à sa responsabilité délicate de veiller à la paix et à la sécurité internationales, ne peut ni ne doit rester impassible face à la gravité des événements sur le terrain. Le Pérou appuie tous les efforts visant à inverser le cycle de destruction, à s'attaquer aux causes profondes de ce conflit prolongé et sanglant et à parvenir à la reprise de négociations directes entre les parties.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information sur les derniers

développements de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Elle remercie M. Nickolay Mladenov, dont l'exposé nous interpelle à nouveau sur la nécessité de poursuivre les efforts collectifs pour le retour de la paix et de la stabilité dans une région en proie à de nombreuses crises, dont le conflit israélo-palestinien est la plus ancienne et l'une des plus préoccupantes.

La rupture de la relative accalmie, consécutive à la reprise des violences entre Israéliens et Palestiniens dans la bande de Gaza, est une source de préoccupation pour le Conseil. La Côte d'Ivoire réaffirme, à cet égard, sa position constante en faveur d'une solution pacifique et négociée au conflit israélo-palestinien par le dialogue. Aussi appelle-t-elle toutes les parties à la retenue et les invite-t-elle instamment à s'abstenir d'actions unilatérales de nature à compromettre irrémédiablement les chances d'un règlement pacifique du conflit.

Mon pays attache du prix à la sécurité de l'État d'Israël, tout comme il reconnaît au peuple palestinien le droit inaliénable à l'autodétermination. Cette conviction profonde est reflétée dans le soutien constant de mon pays à la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix et en sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par la dégradation continue de la situation humanitaire à Gaza, en raison, notamment, des affrontements et d'une conjoncture socioéconomique de plus en plus défavorable, marquée par un taux de chômage des jeunes parmi les plus élevés au monde, un accès aux soins de santé de plus en plus difficile, d'incessantes pénuries d'eau ainsi qu'une fourniture d'électricité très limitée. À cela s'ajoute une irrégularité dans le paiement des salaires des fonctionnaires.

Mon pays voudrait témoigner sa gratitude à tous les acteurs étatiques et non étatiques qui, en dépit des difficultés évidentes sur le terrain, ne ménagent aucun effort pour permettre aux populations en souffrance d'entretenir l'espoir d'un lendemain meilleur. Face à la gravité de la situation, la Côte d'Ivoire appelle à une mobilisation de la communauté internationale en vue d'apporter une assistance humanitaire substantielle aux populations dans le besoin.

Elle salue, à cet égard, la fourniture, par le Qatar, de ressources nécessaires à l'approvisionnement de 200 mégawatts d'électricité ainsi que d'une aide financière pour le paiement des salaires des

fonctionnaires palestiniens. Nous voulons également remercier le Koweït pour son appui multiforme à la population gazaouite désespérée et au bord du gouffre. La Côte d'Ivoire s'inquiète des difficultés de financement auxquelles l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est confronté, et exhorte les Nations Unies et les partenaires internationaux à y remédier afin de garantir la poursuite de l'assistance aux réfugiés palestiniens.

Il est indéniable que la situation humanitaire critique ainsi que les risques d'une confrontation régionale majeure ne seront écartés que si le conflit israélo-palestinien trouve une solution durable et acceptable par tous. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire invite les parties israélienne et palestinienne à retourner sans condition à la table des négociations, dans le cadre des missions de bons offices menées par l'ONU.

Dans cette perspective, mon pays appuie les actions louables menées par l'Égypte en faveur d'une réconciliation entre le Fatah et le Hamas, gage d'une implication plus efficiente et plus significative de l'Autorité palestinienne dans les négociations de paix ainsi que d'une meilleure prise en charge des questions humanitaires à Gaza. Il salue par ailleurs le cessez-le-feu intervenu, suite à la médiation récente menée par l'Égypte et l'ONU, et fonde l'espoir que cet arrêt des hostilités soit durable afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue entre Israéliens et Palestiniens.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire renouvelle son soutien à M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, dans ses efforts inlassables de promotion du dialogue en vue du règlement du conflit israélo-palestinien, gage du rétablissement d'une paix et d'une stabilité durables dans toute la région du Moyen-Orient.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer notre gratitude au Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Mladenov, pour son exposé détaillé et utile sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne.

Nous suivons de près l'escalade de la violence dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza, et nous sommes vivement préoccupés par ces faits, qui minent les espoirs de paix. Nous appuyons fermement les efforts du Secrétaire général, du Coordonnateur spécial, du Gouvernement égyptien et d'autres pour rétablir le calme. Nous saluons toutes

les tentatives faites pour apaiser les tensions et prévenir une nouvelle escalade.

La détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire à Gaza est extrêmement inquiétante. Des services essentiels tels que l'eau, le carburant, l'électricité et l'accès aux soins de santé doivent être rétablis dès que possible, et nous devons donner la priorité à permettre les déplacements des personnes, des biens et des services. Il est tout aussi important de promouvoir la réconciliation entre les Palestiniens et de soutenir les efforts de l'Égypte pour placer la bande de Gaza sous le contrôle de l'Autorité palestinienne, comme en dispose l'Accord du Caire de 1994 relatif à la bande de Gaza et à la région de Jéricho. Il est vital que toutes les parties exercent la plus grande retenue et œuvrent pour apaiser les tensions, afin d'éviter de continuer à mettre en danger la vie de civils innocents. Toute escalade ne fait que saper les efforts pour améliorer la vie des Palestiniens et pour appuyer le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza.

Il est évident que, à moins que le processus de paix avance et que les problèmes sous-jacents soient résolus pacifiquement, la tragédie la plus récente ne fera que se répéter et la situation évoluera de nouveau rapidement vers le point de non-retour. Il est crucial que nous trouvions les moyens de limiter les dégâts et d'œuvrer, quelles que soient les difficultés, pour poursuivre le processus de paix et sauver la formule des deux États. C'est la position défendue de longue date par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale. Il ne fait aucun doute que cela reste la meilleure option et le choix le plus réaliste pour l'avenir. Bien entendu, les mêmes problèmes sous-jacents et les mêmes obstacles à la paix persistent. Il y a eu peu de signes de mouvement, voire aucun, et la situation actuelle n'est guère propice à la paix et à la sécurité durables, pour aucune des parties. Il est clair que de véritables efforts pour éliminer les obstacles sont une condition préalable à tout progrès significatif vers la réalisation de la solution des deux États. Autrement dit, il est essentiel de veiller à ce que les négociations directes entre les parties reprennent sans conditions préalables ni retards. La communauté internationale dans son ensemble et le Conseil de sécurité en particulier doivent peser de tout leur poids en faveur de cela, et le faire le plus rapidement possible. Plus tôt cela se produira, mieux cela vaudra, aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens, et en fait pour la région tout entière.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous savons gré à M. Mladenov de son exposé sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. C'est l'intitulé que nous avons élaboré ensemble pour la question inscrite à l'ordre du jour, et il convient donc de le respecter.

Nous déplorons le fait que le statu quo dans les territoires palestiniens occupés, l'épicentre du risque de conflit au Moyen-Orient, soit intenable, puisqu'il consiste en une série interminable de crises. Le résultat, c'est qu'il bloque tout progrès vers un règlement arabo-israélien global et durable et la solution de la question palestinienne sur des bases internationalement reconnues, qui comprennent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, l'Initiative de paix arabe, les principes de Madrid, notamment le principe de l'échange de territoires contre la paix, et la formule des deux États, laquelle prévoit la création, au moyen de négociations, d'un État de Palestine coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël.

Dans le contexte – répudié par l'ensemble de la communauté internationale – d'une révision agressive des accords antérieurs, y compris au Conseil de sécurité, toute perspective de reprise du processus de négociation s'estompé. Le fossé de malentendus et de méfiance entre les Palestiniens et les Israéliens se creuse. Ce qui est actuellement au tout premier plan, ce n'est pas un appel à la paix ni à des initiatives pacifiques, mais la violence, les mesures unilatérales et les discours provocateurs. Dans la bande de Gaza, où récemment des efforts considérables avaient réussi à créer une relative accalmie, les tensions n'ont pas diminué. La volonté de faire preuve de retenue doit être maintenue. Les actions faisant des victimes civiles et causant la destruction d'installations civiles dans la bande de Gaza et en Israël doivent être fermement condamnées.

Étant donné l'aggravation actuelle du problème palestino-israélien, nous avons exhorté les parties à cesser immédiatement les hostilités. Nous nous félicitons des efforts de médiation de l'Égypte et de l'Organisation des Nations Unies pour rétablir le cessez-le-feu, et nous les soutenons. Nous espérons qu'il sera durable sur le long terme et qu'il permettra à la communauté internationale de mobiliser les efforts afin d'améliorer la situation humanitaire déplorable dans la bande de Gaza et de s'attacher à faire avancer le processus politique. Bien entendu, nous soulignons en particulier que toute assistance à la bande de Gaza doit être fournie en étroite coordination avec les autorités palestiniennes légitimes,

dirigées par le Président Abbas, et doit se conformer à l'objectif du rétablissement de l'unité palestinienne.

Nous devons d'urgence mobiliser notre diplomatie collective afin de prévenir l'échec des efforts que nous tous, au sein de la communauté internationale, avons déployés ensemble pour établir les conditions de mise en œuvre de la seule solution viable qui existe, la solution des deux États fondée sur des négociations directes entre les Palestiniens et les Israéliens. C'est au moyen d'un dialogue direct que nous pouvons travailler pour trouver des réponses à toutes les questions relevant du statut définitif, y compris les questions concernant Jérusalem, les réfugiés, les frontières et toutes les questions de sécurité qui sont cruciales pour la région. Ces questions sensibles ne peuvent pas être simplement ôtées de la table des négociations avant que les parties puissent en discuter. Si elles ne sont pas réglées, elles referont surface sous la forme de chocs douloureux pour tout le monde.

La politique de création de faits accomplis sur le terrain dans une tentative d'anticiper le résultat d'une discussion bilatérale de ces questions n'est pas acceptable. Nous considérons que l'expansion des colonies de peuplement israéliennes, la démolition des biens palestiniens et l'expulsion des familles palestiniennes sont illégales, contreviennent au droit international et nuisent à la solution des deux États. L'organisation d'élections municipales dans le Golan syrien occupé par les autorités israéliennes est tout aussi inacceptable et illégitime. Cette mesure dangereuse, qui viole plus d'une résolution du Conseil, pourrait avoir des conséquences négatives de vaste portée pour un règlement d'ensemble au Moyen-Orient.

La position de la Russie reste cohérente. Nous maintenons et développons des relations avec tous les États dans la région sur la base d'un programme constructif. Nous appuyons une reprise des efforts actifs du Quatuor de médiateurs internationaux pour le Moyen-Orient, qui est encore la seule structure de médiation approuvée par les résolutions du Conseil de sécurité. La proposition de la Russie d'accueillir un sommet entre les dirigeants de la Palestine et d'Israël reste d'actualité, et nous tenons à signaler que le dirigeant palestinien a confirmé à maintes reprises son accord avec cette initiative. Nous continuerons notre assistance financière et politique à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le travail de l'UNRWA est vital, car il a un effet stabilisateur important dans les territoires

palestiniens et dans les pays du Moyen-Orient. Il doit pouvoir survivre et fonctionner pleinement.

Pour conclure, nous tenons une fois encore à exhorter nos collègues du Conseil à s'abstenir de proférer des menaces et des accusations infondées, et plutôt à accomplir le travail essentiel du renforcement de l'ambiance générale de confiance au Conseil de sécurité, au Proche et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et à abandonner une fois pour toutes les politiques d'affrontement. Israéliens, Palestiniens, Saoudiens et Iraniens méritent tous de vivre dans la prospérité et la sécurité, mais pour atteindre cet objectif, l'architecture régionale de sécurité doit être globale et indivisible, et les voies de la diplomatie et du dialogue doivent être mises à contribution. Nous pensons que le concept de sécurité devisé par la Russie pour le golfe Persique constitue une bonne base pour initier des efforts dans ce sens. L'histoire nous a montré que nous ne pourrions réussir au Moyen-Orient que si nous travaillons ensemble, conformément au principe, consacré par la Charte des Nations Unies, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

M. Clay (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé.

Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par les récentes violences à Gaza et en Israël, notamment par les pertes civiles. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter une nouvelle guerre dévastatrice, qui aggraverait les conditions humanitaires et sécuritaires déjà terribles auxquelles les Gazaouis ordinaires sont confrontés et menacerait encore davantage la sécurité des communautés israéliennes frontalières. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de retenue et nous nous félicitons de l'accalmie constatée ces derniers jours. Nous appuyons avec force les initiatives de médiation lancées par la communauté internationale sous la direction de l'Égypte et de l'ONU, et demandons instamment que les pourparlers se poursuivent en vue de parvenir à une paix durable dans une bande de Gaza contrôlée par l'Autorité palestinienne.

Nous condamnons catégoriquement les tirs de projectiles depuis Gaza vers Israël. Notre ambassadeur en Israël s'est rendu mardi dans les communautés touchées par les tirs de roquette. Le Hamas et les autres factions doivent immédiatement mettre fin à ces attaques. Le nombre de morts déplorées récemment dans les deux camps est alarmant. Pour protéger les civils, il est essentiel de veiller à ce qu'un cessez-le-feu

soit conclu et maintenu dans le cadre d'un processus politique incluant le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza et la levée des restrictions imposées au peuple et à l'économie gazaouis. Comme M. Mladenov l'a clairement indiqué aujourd'hui, il ne faut s'épargner aucun effort pour mettre fin à la spirale de la violence. Le cycle du conflit à Gaza dure depuis trop longtemps et les populations civiles de Gaza et d'Israël en subissent les conséquences. Nous appelons le Hamas, l'Autorité palestinienne et Israël à s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une nouvelle détérioration.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation humanitaire à Gaza et nous nous entretenons fréquemment avec le Gouvernement israélien de l'importance d'assouplir les restrictions qu'il impose à Gaza. Le Royaume-Uni se félicite des efforts déployés récemment pour améliorer la situation humanitaire, en particulier l'élargissement des horaires d'approvisionnement électrique, passés de quatre ou six heures à 12 heures par jour, ainsi que le fait que l'Autorité palestinienne continue de payer les salaires et autres dépenses. Nous nous félicitons également, à l'instar d'autres orateurs, des récentes contributions versées pour combler le déficit de financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous réaffirmons que l'Office a tout l'appui du Royaume-Uni.

La détermination politique est de rigueur pour améliorer la situation à Gaza. L'accord de réconciliation conclu en octobre 2017 était un bon début, mais toutes les factions palestiniennes doivent à présent travailler de concert pour mettre en œuvre un accord. Nous appuyons avec force les efforts déployés par l'Égypte, le Coordonnateur spécial et l'ensemble de la communauté internationale pour y parvenir. Le Royaume-Uni continuera d'exhorter les parties à s'attacher en priorité à progresser sur la voie d'une solution durable pour Gaza et à prendre les mesures concrètes nécessaires pour assurer sa reconstruction et son relèvement économique. Une solution durable est le seul moyen d'améliorer les conditions de vie des Palestiniens ordinaires de Gaza et de garantir la sécurité d'Israël à long terme.

Pour conclure, je tiens à dire que les populations d'Israël et de Gaza ont le droit de vivre sans craindre constamment pour leur sécurité. Ces deux peuples ont le droit de vivre dans la paix en toute sécurité. Des mesures urgentes doivent être prises dès maintenant pour s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il est dans l'intérêt de tous que la paix et la stabilité prévalent

en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut un processus politique qui aboutisse à une solution à deux États.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Mladenov, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de l'excellent exposé qu'il vient de nous présenter. Dans le même temps, nous lui exprimons, ainsi qu'à son équipe, notre plus haute considération pour le travail remarquable qu'ils accomplissent dans la région.

Il ne reste que peu de temps avant la fin de l'année 2018, année au cours de laquelle nous avons eu plusieurs occasions d'examiner cette question importante qui continue à ce jour, nous semble-t-il, de revêtir une importance capitale pour nous tous, puisqu'elle accapare l'attention des médias, préoccupe la communauté internationale et est décisive pour la stabilité régionale.

La République de Guinée équatoriale est extrêmement préoccupée par les incidents survenus ces dernières semaines dans l'enclave palestinienne de Gaza. Je veux parler des échanges hostiles entre l'armée israélienne et les milices du Hamas, qui ont fait plusieurs morts et blessés, et causé des dégâts matériels considérables. Face à cette situation, nous tenons à appeler les parties à s'abstenir de toute action unilatérale ou provocation; et nous insistons pour condamner toute incitation à la violence.

Ce conflit, depuis qu'il a éclaté, a causé beaucoup de dommages aux parties. De nombreuses initiatives de prévention et de recherche de solution ont été entreprises, d'énormes sommes d'argent y ont été consacrées, mais la réalité et les résultats obtenus jusqu'ici nous ont montré que, si beaucoup d'efforts ont été engagés, ils n'ont pas suffi pour remédier à la triste coexistence entre Israéliens et Palestiniens. La vie des Palestiniens est chaque jour plus misérable, plus instable et moins sûre. Israël, pour sa part, a du mal à garantir la sécurité de sa population dans les zones frontalières avec la Palestine, de même que celle des habitants des colonies de peuplement; autant de facteurs parmi d'autres qui ont insufflé une dynamique d'aliénation et d'insécurité dans les pays de la région.

Malgré les efforts consentis par le Conseil depuis 70 ans que perdure cette situation, la douleur et les lamentations des parties au conflit n'ont cessé de croître. À cet égard, nous regrettons que les moments historiques qui ont fait sonner les cloches de l'espoir dans le monde

entier sur cette question n'aient pas été suivis d'effet. Toutefois, nous pensons qu'il est toujours nécessaire et urgent de continuer à coordonner les efforts visant à trouver une formule convenue entre les parties qui les encourage à revenir à la table des négociations. Dans ce sens, nous considérons que l'unité de tous les membres du Conseil est importante et indispensable, compte tenu de l'influence et de l'importance stratégique de certains de ses membres dans le monde, et au Moyen-Orient en particulier.

Pour sa part, la Guinée équatoriale souhaite réaffirmer sa position selon laquelle, au regard des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, de l'Initiative de paix arabe, du mandat de la Conférence de Madrid et de la Feuille de route du Quatuor, entre autres instruments, elle considère que les revendications historiques des Palestiniens sont fondées et qu'Israël a le droit de vivre dans la paix et la sécurité. Elle réitère donc son appui à une solution à deux États, dans les frontières de 1967 et ayant tous deux Jérusalem comme capitale, solution ayant fait l'objet de négociations entre les parties et qui garantisse une coexistence sûre et pacifique entre les deux États, ainsi que leur harmonie avec les autres États de la région.

Avant de terminer, je voudrais rappeler l'importance de continuer à travailler à la réconciliation entre les Palestiniens, en gardant à l'esprit que les accusations mutuelles de non-respect des engagements pris dans l'Accord de réconciliation signé en octobre 2017 entre le Hamas et le Fatah a compromis le respect et l'application de ce dernier. Néanmoins, nous espérons que l'action initiée par l'Égypte et d'autres partenaires internationaux permettra d'atteindre les objectifs souhaités. Enfin, nous nous félicitons des déclarations que certains États ont faites ces derniers mois à l'appui de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et nous encourageons d'autres États à se joindre à ce geste de solidarité.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de la présence parmi nous aujourd'hui de Leurs Majestés le Roi Carl XVI Gustaf et la Reine Silvia de Suède. Je voudrais, pour commencer, remercier le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé et je salue sa forte mobilisation sur cette question, notamment ses efforts récents pour couper court à un nouveau conflit à Gaza.

La vision de la communauté internationale reste inchangée. Elle envisage Israël et la Palestine, vivant

côte à côte dans la paix et la sécurité, avec Jérusalem comme future capitale de deux États et foyer de trois religions mondiales, dans le cadre d'une solution à deux États ayant réglé toutes les questions relatives au statut final. Cependant, chaque mois, nous constatons la détérioration continue de la situation sur le terrain, ce qui entrave sérieusement l'espoir d'une solution des deux États. Qu'il s'agisse de la poursuite de l'occupation et de l'expansion illégale des colonies de peuplement; des menaces de démolitions et d'expulsions de villages comme Khan al-Ahmar dans la zone C; de la violence à Gaza et aux alentours, y compris les récents tirs de roquettes, ainsi que l'incitation, la haine et la violence; ou des mesures visant à réduire la marge de manœuvre de la société civile, les parties ont la responsabilité d'inverser ces tendances négatives.

La semaine dernière, nous avons été témoins d'une dangereuse flambée de violence à et autour de Gaza. Nous condamnons les tirs de roquettes contre Israël par le Hamas et d'autres groupes militants, et déplorons les pertes en vies humaines des deux côtés. Tout en reconnaissant les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, nous soulignons que la riposte israélienne doit être proportionnée. Au cours des sept derniers mois, environ 200 Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza et plus de 24 000 autres ont été blessés. Nous savons tous qu'un nouveau conflit de grande envergure serait une immense tragédie.

Nous félicitons l'Égypte pour ses efforts de médiation. Mais si le calme a été rétabli pour l'instant, ce n'est qu'un répit temporaire. La situation de la population de Gaza est intenable. Il s'agit d'une catastrophe humanitaire qui touche 2 millions de personnes privées de la liberté de se rendre à Gaza ou d'en sortir. Si nous n'abordons pas la situation de manière globale, une nouvelle flambée de violence se produira sous peu. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, il faut premièrement mener d'urgence des interventions humanitaires ayant des effets rapides, directs et immédiats sur la vie quotidienne et susceptibles d'atténuer les souffrances; deuxièmement, il faut assouplir les restrictions et améliorer l'accès et le droit de circulation à Gaza, y compris pour tous les donateurs, en vue de mettre un terme au blocus de Gaza; et enfin, il faut adopter des mesures susceptibles de renforcer la réconciliation palestinienne et de permettre le retour de l'Autorité palestinienne à Gaza. Nous appuyons les efforts menés par l'Égypte en vue de la réconciliation et appelons toutes les factions palestiniennes à participer sincèrement à ces efforts.

Seule la réconciliation permettra de mettre en place une direction palestinienne unifiée et de réunifier Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Conseil a la responsabilité de contribuer activement au-delà de ces séances régulières, et la Suède a fait des propositions concrètes à cet effet.

Nous devons montrer à la génération née après Oslo qu'il existe d'autres options que le conflit, la violence et la constante détérioration de la situation sur le terrain. Les voix des jeunes Israéliens et Palestiniens doivent être entendues et écoutées, conformément à la résolution 2419 (2018). Israël et la Palestine ont la responsabilité d'édifier des sociétés pacifiques et inclusives, en veillant à la participation effective des femmes et des jeunes. La marge de manœuvre de plus en plus restreinte laissée à la société civile et l'évolution négative de la situation des droits de l'homme sont une source de vive préoccupation. Du côté palestinien, les lois sont utilisées pour restreindre la liberté d'expression. Du côté israélien, les représentants des organisations de la société civile sont délégitimés, ce qui les empêche de mener à bien leur travail important. Nous appelons les dirigeants palestiniens et israéliens à appuyer et à respecter les membres de la société civile et à leur permettre de mener leurs activités et d'exprimer librement leurs opinions.

Nous devons tout faire pour préserver la viabilité d'une solution des deux États. Il est urgent d'agir si nous voulons éviter le risque de nous retrouver non seulement dans une situation d'occupation perpétuelle, mais aussi dans la réalité d'un État unique, raison pour laquelle le Conseil a adopté la résolution 2334 (2016) il y a presque deux ans. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général du mois prochain, afin d'effectuer un examen plus approfondi de l'application de cette résolution. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver l'espoir des deux États et faire en sorte qu'une paix juste, durable et globale, fondée sur le droit international, les résolutions pertinentes de l'ONU et les accords antérieurs, se réalise.

Le Président (*parle en chinois*) : Au nom des membres du Conseil, je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité au Roi Carl XVI Gustaf et à la Reine Silvia de Suède.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Mladenov, de son exposé.

La Chine suit de près les tensions actuelles à Gaza et est profondément préoccupée et affligée par l'escalade du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza et les pertes qui en résultent. Ce n'est pas en recourant à la force ni en luttant contre la violence par la violence qu'on parviendra à résoudre quelque problème que ce soit. La Chine salue les efforts de médiation de l'Égypte et de l'ONU et appelle les deux parties au conflit à s'ouvrir au compromis, à mettre fin à leurs actions militaires et à œuvrer efficacement à l'apaisement des tensions. Soucieuses de préserver la sécurité de leurs peuples et de maintenir la paix et la stabilité dans la région, toutes les parties devraient faire preuve de retenue afin d'éviter l'escalade des tensions. La Chine n'a cessé de préconiser le règlement du différend israélo-palestinien par des négociations pacifiques, et nous nous opposons à toute violence qui exacerbe les tensions ou vise des civils. Le Conseil de sécurité et les parties concernées doivent se concentrer sur le long terme et s'efforcer de créer les conditions nécessaires pour promouvoir la stabilité et reprendre le dialogue. La communauté internationale doit agir avec un sentiment d'urgence accru, mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et protéger les civils palestiniens dans le cadre d'un effort concerté pour remettre la question palestinienne sur la voie des négociations en vue de parvenir à un règlement. Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la solution des deux États est essentielle pour régler le conflit israélo-palestinien. La communauté internationale doit intensifier ses efforts de médiation, tout en respectant les résolutions pertinentes de l'ONU, le principe de l'échange de territoires contre la paix et l'Initiative de paix arabe. Toutes les parties concernées doivent s'employer à appliquer effectivement la résolution 2334 (2016), cesser toutes les activités de colonisation dans les territoires occupés, mettre un terme à la démolition de maisons palestiniennes et à la destruction de biens palestiniens, et prendre des mesures pour prévenir la violence à l'encontre des civils. Deuxièmement, la promotion d'une reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens est un objectif commun de l'action de la communauté internationale. La communauté internationale et le Conseil de sécurité devraient agir avec un sentiment aigu d'urgence et de responsabilité et entreprendre de nouveaux efforts pour promouvoir la paix. Toutes les parties qui ont une influence notable sur la question du Moyen-Orient devraient jouer un rôle constructif en explorant de nouveaux mécanismes de médiation et en sortant

le plus tôt possible de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix palestino-israéliennes. Troisièmement, le statut final de Jérusalem est essentiel pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Cette question est aussi complexe que sensible, et elle concerne l'avenir de la solution des deux États, ainsi que la paix et la tranquillité dans la région.

Toutes les parties doivent faire preuve de prudence lorsqu'elles traitent de questions connexes, en s'abstenant d'imposer des solutions de peur qu'elles ne déclenchent de nouvelles confrontations. Elles doivent défendre le principe du respect de la diversité des histoires, maintenir la justice et l'équité, mettre en œuvre le consensus international et parvenir à une coexistence pacifique et, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et du consensus international, s'efforcer de trouver une solution négociée qui tienne compte des intérêts de tous.

Je tiens à réaffirmer que la Chine s'est toujours engagée à faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient, en appuyant la juste cause du peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux légitimes et la création d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain, fondé sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. La communauté internationale devrait appuyer davantage l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. La Chine continuera d'être guidée par la proposition en quatre points du Président Xi Jinping en faveur du règlement politique de la question palestinienne, et nous sommes prêts à œuvrer avec les parties concernées et la communauté internationale afin de jouer un rôle positif et constructif dans l'instauration de la paix au Moyen-Orient.

La séance est levée à 11 h 40.